

Newsletter des banques domestiques

 Banques Cantonales  BANQUE MIGROS  RAIFFEISEN  VSRB  ABRS



Dans cette édition:

- 21.048 Objet du Conseil fédéral. Loi sur l'organisation de la Poste. Révision partielle.
- Rencontre de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques.

30 mai 2022

Mesdames et Messieurs

Lors de la prochaine session d'été, le Conseil des États se penchera sur la **révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste**. Cette newsletter vous informe sur la position des banques domestiques sur cet objet, tout en anticipant la prochaine session et la rencontre de réseautage de **l'Intergroupe parlementaire banques domestiques**.

En vous souhaitant une lecture intéressante ainsi qu'une bonne session, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Christian Hofer, Raiffeisen Suisse Société coopérative
Jürg de Spindler, Association des banques régionales suisses
Michele Vono, Union des Banques Cantonales Suisses

21.048 Objet du Conseil fédéral. Loi sur l'organisation de la Poste (LOP). Révision partielle. [^]

Délibérations au Conseil des États le 31 mai 2022

Le Conseil fédéral entend permettre à PostFinance d'octroyer des crédits et des hypothèques sans effectuer d'analyse détaillée sur l'avenir du service universel et ni de privatisation préalable. Pour les banques domestiques, cette manière de faire est incompréhensible. Le projet entraîne des distorsions de concurrence, met en danger la stabilité des marchés financiers et n'est pas conforme à la Constitution.

Du point de vue des banques domestiques, il est nécessaire de discuter de la forme que prendra le service universel en matière de services postaux et de trafic des paiements à

l'avenir avant de décider d'une éventuelle entrée de PostFinance sur le marché des crédits et des hypothèques. Si la levée de l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques est alors toujours d'actualité, PostFinance devra d'abord être entièrement privatisée.

Les commissions qui se sont penchées sur le projet estiment, elles aussi, que la proposition du Conseil fédéral n'est pas appropriée. La CER-E, la CdF-E et la CTT-E, en charge de l'objet, ont toutes décidé, à l'unanimité, de ne pas entrer en matière sur le projet.

Les banques domestiques rejettent la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste et recommandent, à l'instar de la commission en charge de l'objet, de ne pas entrer en matière sur le projet.

[21.048 Objet du Conseil fédéral](#)

Rencontre de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques.

Lundi 12 septembre 2022, dès 19h30, Berne

L'Intergroupe parlementaire banques domestiques vous invite cordialement à la prochaine rencontre de réseautage qui aura lieu le 12 septembre 2022, à partir de 19h30, à Berne. Après une longue pause imposée par la pandémie, cette rencontre vous permettra de reprendre contact avec des représentants et représentantes des banques domestiques de haut rang, dans un esprit de convivialité qui favorise les échanges informels. Laissez-vous surprendre par le buffet de spécialités régionales de toute la Suisse ainsi que par un étonnant spectacle musical.

Réservez d'ores et déjà la date du 12 septembre 2022 dès 19h30. L'invitation, accompagnée du programme détaillé, suivra en août. Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'occasion de la rencontre de réseautage de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques.

Les « banques domestiques » regroupent la Banque Migros SA, la Raiffeisen Suisse société coopérative, l'Union des Banques Cantonales Suisses et l'Association des banques régionales suisses. Dans le cadre de la Coordination des banques domestiques (CBD), elles harmonisent leurs intérêts vis-à-vis de la politique et des autorités et s'emploient à créer des conditions-cadres favorables et efficaces pour la place financière axée sur le marché intérieur.

Impressum

Coordination des banques domestiques (CBD)

info@banquesdomestiques.ch